

# DEBOUT ET AGISSEZ!

1 milliard de personnes souffrent aujourd'hui de la faim : refusez l'inacceptable

Dossier de Politique # 7

Octobre 2009



Si toute la nourriture produite à travers le monde était partagée de façon équitable, nous aurions de quoi nourrir à peu près le double de la population mondiale actuelle<sup>1</sup>. Pourtant, plus d'un milliard d'entre nous, une personne sur six dans le monde, vit constamment affamée - non pas à cause de la guerre ou des catastrophes naturelles, mais seulement à cause de la façon dont nos sociétés et notre système alimentaire mondial sont structurés.

L'Afrique est la région du monde qui souffre de la famine la plus accrue, même si elle est aussi la région qui a une plus grande

proportion de la population active employée dans la production alimentaire et dans d'autres domaines de l'agriculture. Une personne sur trois en Afrique sub-saharienne ne mange pas à sa faim – ce qui représente 218 millions de personnes.<sup>2</sup>

La nourriture est un droit humain fondamental. Tout le monde mérite d'avoir assez de nourriture afin de mener une vie saine et dans la dignité.

La faim comme l'apartheid et l'esclavage sont largement artificiels et peuvent donc être évités. Si nous nous unissons, nous pourrions

<sup>1</sup> Jean Ziegler, *Le droit à la nourriture: rapport par le Rapporteur Spécial sur le droit à la nourriture, Mr. Jean Ziegler, Soumis selon la résolution de la Commission sur les droits de l'homme 2000/10. E/CN.4/2001/53. Genève: OHCHR, 2001, p2* Disponible sur [www.righttofood.org/new/PDF/ECN4200153.pdf](http://www.righttofood.org/new/PDF/ECN4200153.pdf)

<sup>2</sup> FAO, *Le défi spécial pour l'Afrique sub-Saharienne. Comment nourrir le monde: 2050*. Rome: FAO, 2009, p2. Disponible sur [www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues\\_papers/HLEF2050\\_Africa.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/HLEF2050_Africa.pdf)

changer nos systèmes alimentaires et les inégalités dans nos sociétés qui permettent à certains d'avoir plus de nourriture qu'ils en ont besoin pendant que d'autres sont entrain de mourir de faim.

La journée alimentaire mondiale qui est célébrée le 16 octobre et la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté célébrée le 17 Octobre sont des occasions de se tenir debout, d'être pris en compte et de prendre des mesures pour libérer les millions d'affamés en Afrique.

### ***Quel appel lançons-nous aujourd'hui ?***

Nous lançons un appel pour une alimentation et des systèmes agricoles en Afrique qui soient fondés sur la souveraineté alimentaire, et demandons aux gouvernements d'assumer leurs responsabilités en vertu du droit à l'alimentation.

### ***Le droit à une alimentation adéquate et la fin de toute famine***

Le **droit à une nourriture suffisante** est reconnu dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de 1948 et est plus développé en 1966 dans # *le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et politiques* et dans d'autres traités internationaux de droits de l'homme subséquents.

Il énonce le droit de " Chaque homme, femme et enfant, seul ou au sein de la communauté avec les autres,

[d'] avoir à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante ou les moyens de se la procurer."<sup>3</sup>

L'accent est mis sur le droit d'avoir accès aux ressources productives pour se nourrir, soit en cultivant directement ou en se procurant la nourriture ou en gagnant de l'argent pour en acheter. Ce n'est qu'en tout dernier ressort

qu'un droit fait allusion à l'aide alimentaire. Avoir accès à la nourriture ne signifie pas seulement avoir un accès physique mais également avoir le pouvoir de payer pour sa nourriture. Quelqu'un peut vendre la nourriture juste en face de vous, mais si le prix est trop élevé pour que vous, ou si vous n'avez pas d'argent, vous n'aurez pas accès à cette nourriture.

Avoir une nourriture suffisante est connu comme étant **Sécurité alimentaire**. Pour qu'une nourriture soit adéquate, il faudra qu'elle soit de qualité et de quantité acceptable. La nourriture doit être:

- saine sur le plan nutritionnel pour une vie active
  - sans danger et exempte de toute contamination
  - acceptable culturellement pour une personne donnée, répondant à ses préférences alimentaires
- Il est également inacceptable pour une personne de n'avoir qu'une nourriture suffisante tout en sacrifiant d'autres droits fondamentaux tels que le logement, la santé, l'habillement et l'éducation

Il est bien sûr reconnu que la sécurité alimentaire ne peut pas être réalisée immédiatement pour tout le monde, le droit à la nourriture devra être réalisé progressivement. Cependant, cela ne signifie pas que les gouvernements peuvent tout simplement l'ignorer. Tous les gouvernements qui ont signé le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ont la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le droit à la nourriture, et ne devraient certainement pas prendre des mesures qui aggraveraient la situation.

En vertu du droit à la nourriture, les responsabilités des gouvernements sont classées en trois parties:

- **Respect:** Les gouvernements ne devront pas nuire à l'accès des personnes à une nourriture suffisante, y compris les moyens de l'acquérir

<sup>3</sup> Comité des droits Economiques, Sociaux et culturels, *Commentaire Général 12: le droit à une nourriture suffisante*, E/C.12/1999/5. Geneva: OHCHR, 1999, p3. disponible au [documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G99/420/12/pdf/G9942012.pdf?OpenElement](http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G99/420/12/pdf/G9942012.pdf?OpenElement)

- **Protection:** les gouvernements doivent empêcher ceux ou ce qui empêche l'accès des personnes à une nourriture adéquate, y compris les moyens de l'acquérir
- **Exécution:** les gouvernements doivent prendre des mesures pour améliorer l'accès des populations à une nourriture adéquate, y compris les moyens de l'acquérir, de préférence en améliorant leurs moyens de subsistance et leur capacité de se nourrir

Les principales responsabilités des gouvernements sont d'abord vis-à-vis des populations de leurs propre pays, mais ils ont aussi des responsabilités envers les populations d'autres pays. Par exemple, si une société transnationale basée dans un pays va à l'encontre du droit à la nourriture des populations d'un autre pays, alors les gouvernements des deux pays ont la responsabilité de protéger le droit de ces derniers à la nourriture.

Nous, le peuple, avons également la responsabilité de prendre des mesures pour réaliser le droit à la nourriture. Les citoyens doivent participer effectivement au processus de prise de décision clés, et de faire en sorte que nos gouvernements soient plus redevables dans l'acquittement de leurs obligations.

#### ***Souveraineté alimentaire: Arriver à assurer la sécurité alimentaire***

La sécurité alimentaire est un objectif qui est soutenu par une majorité, mais il y a des opinions différentes sur la façon de l'atteindre. Pour les quelques décennies passées, l'opinion dominante était celle d'essayer de parvenir à la sécurité alimentaire à travers le marché et le libre-échange. L'hypothèse était aussi que la croissance économique nationale serait bénéfique à tous, se répercutant sur ceux qui vivent dans la pauvreté, les personnes affectées par le VIH/SIDA et ceux qui souffrent d'autres formes d'exclusions sociales. En fait, les règles et pratiques commerciales inéquitables ont laissé pour compte des millions de petits exploitants. La croissance économique a souvent été faussée, ce qui entraîne une

inégalité accrue avec des avantages qui vont seulement à un groupe restreint de gens.

La souveraineté alimentaire offre une approche holistique pour atteindre la sécurité alimentaire.

L'approche de la souveraineté alimentaire:

- met l'accent sur la nourriture comme donnée vitale pour les populations, plutôt que de la considérer comme toute autre marchandise
- démocratise le contrôle des systèmes alimentaires - y compris le territoire, les terres, les pâturages, l'eau, les semences, le bétail et les poissons - dans les politiques et dans la pratique
- Donne de la valeur aux fournisseurs de nourriture et soutient leurs moyens de subsistance
- localise les systèmes alimentaires, rapproche et met ensemble les fournisseurs de nourriture avec les consommateurs
- développe les connaissances et les compétences, en valorisant les connaissances locales et traditionnelles
- travaille avec la nature, en utilisant des méthodes agro-écologiques et soutient l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques

#### **Que devons-nous faire?**

##### *Améliorer la quantité et la qualité de l'investissement des petits exploitants*

L'agriculture constitue l'épine dorsale de la plupart des économies en Afrique, et avec l'augmentation des investissements elle pourrait aider à la réalisation de la sécurité alimentaire de sa population. Environ 70% des Africains dépendent principalement de l'agriculture pour leur subsistance<sup>4</sup> et au sein

<sup>4</sup> Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, *rapport révisé de l'Afrique sur l'agriculture et le développement rural*. E/ECA/ACSD/5/4. Addis Ababa: UNECA, 2007, p2. Disponible sur le site

de cette agriculture pour la production alimentaire, les femmes représentent 60% à 80% de la main d'oeuvre.<sup>5</sup> 80% des exploitations agricoles Africaines sont de petite taille, avec moins de deux hectares.<sup>6</sup>

Pendant des décennies, l'agriculture était considérée comme un cul-de-sac et était privée de fonds, notamment par la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Cependant la pensée dominante a maintenant changé, on se rend maintenant compte que l'agriculture peut entraîner la croissance et le développement. Nous devons donc faire en sorte que nos gouvernements accordent plus d'attention à cela, et qu'ils augmentent des fonds dans l'agriculture avec un accent particulier sur les petits exploitants.

En 2003, lors d'un sommet de l'Union africaine à Maputo, les gouvernements africains ont promis d'investir 10% de leurs budgets nationaux dans l'agriculture<sup>7</sup>, ce qui serait une augmentation significative sur la moyenne courante comprise entre 2 et 5%. Seulement 7 des 53 pays en Afrique ont réalisé leur engagement à allouer 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture d'ici 2008. Il y a presque autant d'Etats qui ont réduit leurs dépenses que ceux qui les ont augmentées.

---

[www.uneca.org/csd/csd5/ACSD-5ReportAgricultureSummary.pdf](http://www.uneca.org/csd/csd5/ACSD-5ReportAgricultureSummary.pdf)

<sup>5</sup> FAO, *Femme, agriculture et développement rural: un rapport synthèse de la région d'Afrique*. Rome, FAO, 1995. Disponible sur le site [www.fao.org/docrep/X0250E/X0250E00.htm](http://www.fao.org/docrep/X0250E/X0250E00.htm)

<sup>6</sup> FAO, *Le défi spécial de l'Afrique sub-Saharienne. Comment sentir le monde: 2050*. Rome: FAO, 2009, p2. Disponible sur le site [www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues\\_papers/HLEF2050\\_Africa.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/HLEF2050_Africa.pdf)

<sup>7</sup> UA, *Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique*. Assemblée/UA/Décl. 7. Maputo: AU, 2003.

Déclaration de Maputo: Situation des pays vis-à-vis leur engagement de 10% <sup>8</sup>		
Succès! 10% ou plus	Quelque progrès entre 5 et 10%	Décevant Moins de 10%
Ethiopie Madagascar Malawi Mali Niger Sénégal Zimbabwe	Bénin Tchad Mauritanie Nigeria Sao Tomé & Príncipe Swaziland Ouganda Zambie	Botswana Burundi Cameroun Rép Centre Africaine Rep du Congo. RD Congo Côte D'Ivoire Guinée Bissau Kenya Lesotho Libéria Ile Maurice Namibie Rwanda Seychelles Sierra Léone Togo

Les donateurs n'ont pas aussi honoré leur engagement. La moitié des fonds du programme d'investissement agricole de l'Union africaine, CAADP<sup>9</sup>, est censé provenir de l'aide. Les bailleurs de fonds ont doublé le montant affecté à l'agriculture par rapport à celui de 2002, mais ce n'est encore qu'un quart de ce qu'ils ont promis d'accorder.

#### *Ce que vous pouvez faire*

Le tableau ci-dessus sur l'engagement de 10% est daté de 2007. Renseignez-vous auprès de votre gouvernement pour savoir combien il a investi dans l'agriculture en 2008 et 2009. Si le montant est inférieure aux 10% promis, écrivez-lui pour lui demander pourquoi il n'a pas encore honoré l'engagement de la Déclaration de Maputo, et demandez-leur pour quand ils ont l'intention de remplir cette promesse.

Cependant, ce n'est pas seulement le montant de l'investissement qui compte, c'est aussi la qualité. L'investissement agricole doit:

- être utilisé pour soutenir les petits exploitants plutôt que l'administration
- prioriser les petits exploitants au lieu de privilégier l'agriculture industrielle à grande échelle
- promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement
- prioriser l'agriculture pour la production agricole plutôt que celle des cultures commerciales ou de l'agro-carburant
- garantir aux hommes et aux femmes y compris les personnes vivant avec le VIH/SIDA l'accès aux intrants agricoles ainsi que le contrôle sur des propriétés foncières
- améliorer la vie des agriculteurs, en particulier les pauvres et les vulnérables, les hommes et les femmes dans la société

<sup>8</sup> NEPAD, Conforme avec la déclaration de l'Union Africaine de Maputo de 2003: *Ebauche de 2007 Rapport de l'enquête*. 2008

<sup>9</sup> Comprehensive African Agriculture Development Programme( CAADP)

*Ce que vous pouvez faire*

Passer au crible les politiques agricoles de votre Gouvernement, les programmes et les budgets. Entreprendre un audit social sur les budgets du secteur agricole afin de savoir où les fonds sont alloués et qui sont les bénéficiaires. ACORD est en train de développer plusieurs outils et idées pour vous y aider et ils seront bientôt à votre disposition. Réglementer le commerce pour promouvoir l'accès des agriculteurs Africains aux marchés nationaux

Dans le système du commerce international actuel, la nourriture en provenance des pays riches est souvent déversée sur le marché des pays Africains et ailleurs, à un prix qui est inférieur au coût de production. Le style de l'agriculture industrielle des pays riches produit des excédents et leurs Gouvernements subventionnent les agriculteurs de sorte qu'ils peuvent vendre à perte. Les petits exploitants locaux ne pourront jamais rivaliser avec cela.

Les Gouvernements africains doivent être en mesure d'utiliser des politiques commerciales pour prévenir ce déversement, mais les accords commerciaux existants limitent leur capacité d'agir. Les nouveaux accords commerciaux, comme les Accords de Partenariat Economique (APE), rendra leur tâche encore plus difficile. En outre, même lorsque les Gouvernements ont encore suffisamment de flexibilité pour mettre en place des politiques pour empêcher ce déversement, il est rare pour eux de s'exécuter, suite aux pressions des Gouvernements des pays donateurs.

*Ce que vous pouvez faire*

Demandez à votre Gouvernement de ne pas signer les APE, que ce soit l'accord intérimaire ou l'accord final.

Faite pression sur votre gouvernement pour qu'il utilise les politiques commerciales aujourd'hui disponibles



*ACORD est une organisation panafricaine œuvrant pour la justice sociale  
et le développement*

*Courrier électronique*

*Email : [info@acordinternational.org](mailto:info@acordinternational.org)*

**[www.acordinternational.org](http://www.acordinternational.org)**

© copyright ACORD